

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2007

Séance du 29 juin 2007

CG 07/3^{ème}/I-03

**INSTITUT MEDICO-EDUCATIF ET PROFESSIONNEL
DE TARN-ET-GARONNE**

—————
COMPTE ADMINISTRATIF DE 2006
—————

Le compte administratif de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne pour 2006, tel qu'il a été approuvé par la commission de surveillance, fait apparaître un excédent de **63 869,72 €**

Cet excédent global de clôture se décompose ainsi qu'il suit :

- SECTION D'EXPLOITATION

Recettes	1 976 685,34 €
Dépenses	2 019 895,38 €
Résultat brut de l'exercice en cours.....	-43 210,04 €
Résultat 2004 incorporé sur l'exercice.....	<u>-3 432,08 €</u>
Résultat.....	-46 642,12 €

Ce résultat sera repris dans le calcul du prix de journée 2008.

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	143 535,70 €
Excédent de l'exercice 2005	154 457,19 €
Dépenses	<u>187 481,05 €</u>
Résultat.....	110 511,84 €

Cet excédent 2006 sera repris dans le projet de Décision Modificative n° 1 de 2007.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le compte administratif 2006 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le compte administratif de 2006 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne, lequel fait apparaître un excédent de 63 869,72 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,